



Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2014, Université d'Artois. hceres-02036961

HAL Id: hceres-02036961

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036961>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007726

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université d'Artois.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Lettres modernes* de l'Université d'Artois est la plus ancienne formation de cet établissement et s'inscrit dans le cadre général des licences de Lettres. Elle accueille en moyenne 300 étudiants sur l'ensemble de trois années de licence avec un fléchissement récent des effectifs. Les compétences attendues à l'issue de la formation sont celles d'une spécialité en lettres, clairement exposées et prises en charge dans la formation. On attend également la maîtrise des techniques de recherche documentaire et une compétence dans les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Ces compétences constituent les préliminaires naturels à un master, pour l'essentiel master enseignement *Professeur des écoles* (PE), Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel (CAPLP) et au Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES) où les résultats aux concours sont satisfaisants. (entre 70 et 100 % selon les années)

Avec un volume horaire oscillant selon les parcours entre 1568 et 1668 heures, la formation se propose de préparer les étudiants aux formations de l'enseignement (la quasi-totalité de l'orientation des étudiants) PE (Professeur des écoles) ou LMA (lettres modernes approfondies). Cela correspond à une vingtaine d'heures de cours/semaine sur 14 semaines dans le semestre. La 3^{ème} année permet d'affiner les choix d'orientation de façon plus spécifique, selon quatre parcours offerts, qui prépareront aux masters correspondants :

- *Lettres*, proprement dit,
- *Documentation*,
- *Français langue étrangère*,
- *Pluridisciplinaire* (avec des enseignements d'histoire, de géographie, de droit et de mathématiques), destiné à un master PE, CAPLP ou à des concours administratifs à spectre large.

L'originalité de cette mention est de s'attacher explicitement à une formation préparant aux concours d'enseignements en intégrant des modules de spécialisation comme d'élargissement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une formation cohérente et bien pensée, manifestement destinée à faciliter l'insertion professionnelle d'une population assez bien connue, et de lui proposer, en même temps qu'une formation de fond solide, une professionnalisation ciblée progressivement, et accessible à l'issue des études. Une équipe attentive et réactive porte l'effort sur l'insertion professionnelle à terme des étudiants pour l'essentiel dans les métiers de l'enseignement, mais aussi dans d'autres professions mobilisant les compétences mises en oeuvre dans la formation. Des projets en cours accentueront à terme cette visée (mise en place prochaine du nouveau parcours *Littératures et cultures numériques*).

L'architecture générale de la mention est parfaitement explicite et après trois semestres de tronc commun, le S4 permet aux étudiants de se préparer dans l'UE libre aux formations de l'enseignement (la quasi totalité de l'orientation des étudiants) PE ou LMA, avant le choix de parcours effectués en L3, qui ouvre sur les masters correspondants. Le détail du parcours *Pluridisciplinaire* est un peu moins lisible que l'ensemble de la maquette.

Les cours privilégient largement les travaux dirigés (de 25 % à 4 % de cours magistraux selon les années) permettant un meilleur suivi des étudiants. L'évaluation se fait majoritairement en contrôle continu, essentiellement sous forme de questionnaire ; l'oral est privilégié pour l'évaluation en langue. Les travaux pratiques sont privilégiés pour l'enseignement des TICE, au moins 14h/semestre tout au long de la licence, préparant au C2i à l'issue de la L2. L'importance des TICE en *Lettres modernes* à l'Université d'Artois sera encore accentuée prochainement dans le cadre de la mise en place du nouveau parcours *Littératures et cultures numériques*. Les cours de langue sont également prévus pour préparer indirectement aux certifications de niveau CLES (les résultats assez faibles ont incité à repenser ces enseignements dans la perspective d'une certification). Au niveau de l'Université, le « portefeuille de compétences » fait partie des mesures prises par l'Université pour améliorer l'insertion professionnelle. Les étudiants y sont sensibilisés. On pourra regretter que les enseignements d'ouverture soient généralement fléchés à l'intérieur de la formation et n'autorisent pas une réelle liberté d'ouverture chez les étudiants. En revanche, un système de bonus permet de valoriser les cours hors-maquette que suivent les étudiants (sports et/ou langue et littérature latine).

L'information est disponible pour les étudiants non seulement dans les réunions d'accueil et l'affichage, mais aussi auprès d'enseignants référents et auprès des secrétariats. Pour les moments nodaux, des réunions d'information ont lieu en fin d'année de façon à présenter les enjeux et les offres de formation de l'année suivante, réunion plus importante encore en L3 pour présenter les divers masters. La formation utilise le Plan Réussite en Licence pour renforcer le volume horaire de certains cours de méthodologie du travail universitaire et disciplinaire.

Si les réorientations entrantes sont fréquentes dans cette mention, on ignore vers quoi les étudiants peuvent la quitter, en dehors de deux passerelles prévues en licence *Arts du spectacle* en S1 et S5.

Un certain nombre de dispositifs sont mis en oeuvre, parfois de façon insuffisante pour valoriser les stages (une semaine seulement de stage obligatoire) et inciter à la mobilité internationale : celle-ci reste tributaire des possibilités économiques des étudiants. La formation prend en compte les situations particulières (étudiants handicapés, sportifs...), mais n'est pas ouverte à la formation continue ou à l'enseignement à distance. Une attention particulière est portée en revanche aux étudiants de CPGE pour faciliter leur intégration en L3.

L'information des étudiants est effectuée non seulement par des enseignants référents, mais par un renvoi au Service d'Orientation de l'université (SAOIP) ; au cours de la licence sont organisées des rencontres avec des anciens diplômés présentant leur métiers ainsi qu'une présentation du Portefeuille de Compétences. À la fin de la L3, des réunions informent les étudiants des formations qui leur sont proposées, d'autant plus utiles en des temps où les modalités de préparation au concours évoluent. Cela finalise le travail de préparation effectué dès le S4.

Le pilotage de la mention est assez bien documenté : un enseignant référent pour une vingtaine d'étudiants, une commission d'évaluation des enseignements qui se réunit une fois par an dans l'UFR, et qui joue le rôle d'un conseil de perfectionnement. Des professionnels interviennent tout au long de la formation pour mieux l'orienter vers les métiers attendus. Symétriquement, l'Observatoire de la vie étudiante permet de cerner avec une relative précision la population, son origine géographique, la nature du baccalauréat obtenu, les questions induites

(déplacements des étudiants, logement éloigné), et permet à l'équipe d'agir au mieux sur le plan matériel (emploi du temps) et pédagogique.

- Points forts :
 - Adéquation de la formation aux besoins locaux.
 - Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.
 - Élargissement de la formation aux secteurs de l'histoire et du droit qui ouvrent aux Professeurs de Lycées Professionnels (PLP) et à des concours administratifs.
 - Diversification des débouchés professionnels.

- Points faibles :
 - Une formation un peu lourde en masse horaire.
 - Un stage peut-être trop court pour servir l'insertion professionnelle.
 - En termes de pilotage, manque de lisibilité du parcours *Pluridisciplinaire* : déséquilibré (trop de cours en histoire au détriment des autres matières ; mutualisé avec d'autres filières, donc difficile à gérer) - mais tout de même une plus-value importante à l'heure actuelle.
 - Dispositifs d'aide à la réussite à améliorer (absence de tutorat, manque de passerelles et d'un système de réorientation efficace, encouragement à la mobilité et certification en langue perfectibles).
 - L'évaluation des enseignements n'est pas encore pleinement satisfaisante et les retombées qu'elle implique pas assez prises en compte ; il en est de même pour les passerelles sortantes et l'investissement dans la présentation de la formation auprès du secondaire, trop en retrait.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier, nourri et assez complet, valorise la formation ; on pourra :

- prendre en compte toutefois les questions d'évaluation (autoévaluation, évaluation par les étudiants) qui demanderont à être davantage formalisées, présentées et analysées,
- réfléchir à de nouvelles modalités de soutien pour lutter contre l'échec en L1 et prévoir des passerelles et à la réorientation des étudiants en introduisant de véritables UE optionnelles d'ouverture en L1,
- renforcer la préprofessionnalisation de la filière (sa spécificité) et son attractivité en restructurant les parcours comme cela est envisagé actuellement (plus nette distinction entre la voie enseignement et celles préparant à d'autres carrières) et en proposant aux étudiants des cours de langue plus adaptés à la certification CLES et à une éventuelle mobilité à l'étranger,
- enfin, affiner le parcours *Pluridisciplinaire* autant dans l'équilibre des disciplines que dans l'articulation avec d'autres offres de formation.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences
S3LI150007723*
S3LI150007725
S3LI150007726
S3LI150007727
S3LI150007730
S3LI150007731
S3LI150007732
S3LI150007733
S3LI150007734
S3LI150007736
S3LI150007737
S3LI150007739
S3LI150007741

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

